

# L'HIVER EST ARRIVÉ!



**Dès l'annonce de 5 cm ou plus de neige, libérez la voie publique!**

## **Le déneigement comprend deux volets :**

- ✓ Le déblaiement lors d'accumulation de neige;
- ✓ Le ramassage de la neige sur la voie publique.



**Nous vous encourageons fortement à vous stationner dans votre cour afin de prévenir bien des désagréments!**

- ✓ Ça va faciliter la circulation des automobilistes.
- ✓ Améliorer la visibilité des conducteurs lors de déplacements.
- ✓ Assurer la sécurité des piétons.
- ✓ Nous faciliter la tâche lors des opérations de déblaiement et éviter des frais supplémentaires aux contribuables.
- ✓ Diminuer les risques de bris de vos véhicules dû à l'accumulation de neige dans les rues ou encore lors des manœuvres de déneigement, etc.

*Il en va de la qualité du service offert aux citoyens!  
Ensemble, nous pouvons faire un bon travail!*

*N'oubliez pas d'adapter votre conduite aux conditions hivernales!*